

HUMAN RIGHTS WATCH

www.hrw.org

M. François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Fg Saint Honoré
75008 Paris

Paris, le 21 mai 2012

HUMAN RIGHTS WATCH

142 rue Montmartre
75002 Paris
France

Tel : +33 (0)1 43 59 55 35
Fax : +33 (0)1 43 59 55 22

Email : paris@hrw.org
Web : www.hrw.org/fr/

BUREAU FRANCE

Jean-Marie Fardeau, *Directeur*

Valérie Lombard, *Directrice du Développement*

Anna Chaplin, *Coordinatrice Administrative*

Maria Fiorio, *Assistante Développement*

COMITÉ FRANCE

Jean-Louis Servan-Schreiber,
Président

Robert Badinter
Claude Bébéar
Tahar Ben Jelloun
Constance Borde
William Bourdon
Gérard Bremond
Mercedes Erra
Alma Fakhre Mecattaf
Françoise Gaspard
Costa Gavras
Marc de Lacharrière
Jacques Manardo
Christopher Mesnooh
Dominique Moïsi
Virginie Morgon
Christine Ockrent
David de Rothschild
Jean-Christophe Rufin
Marie-Laure Sauty de Chalon
Pascaline Servan-Schreiber
Abderrahmane Sissako
Inge van Verschuer
Catherine Zennström

Objet : Recommandations suite aux engagements pris en faveur des droits humains en France et dans le monde

Monsieur le Président,

Le 1^{er} mars 2012, alors candidat à l'élection présidentielle, nous vous avons adressé un questionnaire intitulé « *Et si on parlait des droits de l'Homme dans le monde ?* » portant sur des situations de droits humains spécifiques dont certaines à forte portée symbolique. Vous aviez alors bien voulu prendre position sur ces thèmes et pris certains engagements, et nous vous en remercions.

En votre qualité de Président de la République nouvellement élu, Human Rights Watch revient vers vous afin de réaffirmer l'importance des points sur lesquels vous vous êtes exprimé et des engagements que vous avez pris. S'agissant des contrôles d'identité abusifs en France, vous avez affirmé votre intention de donner « *une image exemplaire de la France dans le domaine des libertés individuelles et collectives* », en vous appuyant pour cela sur la Constitution et la Charte Européenne des Droits Fondamentaux. Nous vous invitons à demander au gouvernement de mettre en œuvre dans les délais les plus brefs possible la proposition n°30 de votre programme de campagne, à savoir la mise en place d'une « *procédure respectueuse des citoyens* » en matière de contrôle d'identité. Nous pensons que la remise d'une attestation de contrôle indiquant le motif de ce dernier serait, entre autres mesures à prendre, une procédure qui contribuerait à faire évoluer la situation dans la bonne direction.

A propos d'une éventuelle ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur « *la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique* », vous avez rappelé que la France a signé cette convention tout en soulignant que sa ratification serait étudiée dans le cadre d'un « *suivi spécifique des violences faites aux femmes, d'un accompagnement des victimes de violences dans leurs démarches, d'une formation de professionnels, et d'enquêtes destinées à orienter l'action publique* ». Human Rights Watch souligne l'importance de cette ratification et souhaite savoir dans quelle échéance cette ratification pourrait avoir lieu.

Concernant la France, vous vous êtes également engagé en faveur de l'abolition des mesures discriminatoires à l'encontre des populations Roms. Human Rights Watch se réjouit de cette position. Nous comptons sur votre engagement pour que cessent les discriminations inacceptables dont ont été victimes les populations Roms originaires de Roumanie et Bulgarie au cours des dernières années.

Concernant la situation en Syrie, nous vous invitons à adopter une attitude forte face à la Russie et à la Chine, pour que ces pays se rallient à un régime de sanctions ciblées, ainsi qu'à un renvoi du dossier devant la Cour Pénale Internationale, si le gouvernement syrien continue de violer les engagements pris dans le cadre du plan de M. Kofi Annan.

Vous vous êtes par ailleurs engagé à promouvoir l'évolution de l'Afghanistan vers un Etat de droit. De notre point de vue, cela doit passer notamment par la dénonciation publique des lois pénalisant les femmes et les minorités sexuelles.

Nous vous avons également interpellé sur la lutte contre l'impunité pour les crimes de guerre et crimes contre l'humanité et sur la nécessité d'une justice impartiale, éléments essentiels à nos yeux d'une paix durable, notamment dans des pays comme la Guinée, la Côte d'Ivoire ou la République démocratique du Congo. Nous comptons sur votre gouvernement pour maintenir un dialogue constant sur ce sujet avec les autorités des pays concernés. Nous vous demandons également de faire en sorte que la France continue de soutenir avec force le travail de la Cour Pénale Internationale. Entre autres choses, la France devrait utiliser son influence diplomatique afin d'aider la cour à bénéficier d'une coopération pleine et entière, notamment eu égard à l'arrestation de suspects qu'elle recherche et qui continuent d'échapper à la justice, comme Joseph Kony de l'Armée de résistance du Seigneur, Bosco Ntaganda à l'est de la République démocratique du Congo ou les suspects soudanais Ahmad Haroun, Ali Kosheib et Omar el Béchir.

Vous avez affirmé votre intention de demander publiquement et personnellement la libération immédiate de Liu Xiaobo, des autres signataires chinois de la Charte 08, ainsi que de toute personne « *inquiétée en raison de ses opinions* ». Human Rights Watch salue cette volonté. Nous croyons en l'efficacité des prises de position publique, qui ne s'oppose pas à des actions diplomatiques discrètes. Nous vous enjoignons à adopter une attitude similaire en direction des autorités russes, notamment sur la situation dans les Républiques du Caucase du Nord dans le contexte de la préparation des Jeux Olympiques de Sotchi.

Nous vous avons demandé si la lutte contre l'impunité pour les crimes les plus graves, sans considération de nationalité, était l'un de vos objectifs, ce à quoi vous avez répondu positivement. Human Rights Watch rappelle les obligations de la France en droit international en cette matière et soutient l'exercice de la compétence universelle pour les crimes les plus graves. A cet égard, nous nous félicitons de la mise en place d'un pôle crimes contre l'humanité/crimes de guerre au Tribunal de grande instance de Paris et nous vous demandons de faire en sorte qu'il ait les ressources et le personnel nécessaire pour accomplir sa mission. La recherche de justice doit se faire en toute impartialité et sans distinction de nationalité, même quand les suspects viennent de pays considérés comme des pays amis ou alliés de la France. Ceci est essentiel pour la légitimité et la crédibilité de ces efforts et pour faire avancer la protection des droits humains de par le monde, y compris s'agissant du traitement des détenus du camp de Guantanamo aux Etats-Unis, dont certains, de nationalité française, ont introduit des plaintes auprès des tribunaux en France.

Enfin, vous avez communiqué votre intention de mettre la diplomatie au service de l'égal respect dû à toute personne quelle que soit son orientation sexuelle. Nous insistons sur l'importance d'une parole publique forte, notamment concernant les pays pénalisant l'homosexualité par la peine de mort.

Chacun de ces points nous paraît fondamental en vue d'un meilleur respect des droits humains en France et dans le monde.

Nous espérons que les engagements que vous avez pris seront tenus et nos recommandations prises en considération.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Jean-Marie Fardeau
Directeur France

Copie :

M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères
Mme Christiane Taubira, garde des Sceaux, ministre de la Justice
M. Manuel Valls, ministre de l'Intérieur
Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des Femmes
M. Bernard Cazeneuve, ministre délégué chargé des Affaires européennes
M. Paul Jean-Ortiz, conseiller diplomatique, Présidence de la République